

Procès-verbal d'assemblée générale

19 MAI PRESSE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 euros

Siège social : 18 RUE OLIVIER DE SERRES 75015 PARIS

RCS Paris 534 225 925

Procès-verbal d'assemblée générale en date du 30/05/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente mai à dix-sept heures.

Assemblée présidée par Mme. SUN Xiaoyan, convoquée conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts.

Sont présents ou représentés:

Tous les associés sont présents.

Cet ensemble représentant plus de la moitié des parts sociales, l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions de l'article 14 des statuts.

Les documents et rapports soumis à l'assemblée:

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- réceptionnés des convocations, rapport de gestion du gérant; texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée, comptes annuels.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été communiquées aux associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Rappel de l'ordre du jour

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de comptes annuels
- Affectation du résultat de l'exercice

Lecture est donnée du rapport du gérant et ouvre la discussion :

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31/12/2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au gérant dans l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des associés prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaître une perte de 7 939 euros, que les associés décident d'affecter : en totalité au compte "Report à nouveau".

Après affectation du résultat de l'exercice, les capitaux propres de la société s'établiront de la manière suivante :

- capital social : 1 500 euros,
- report à nouveau : 73 648 euros,
- réserve légale : 150 euros,
- soit des capitaux propres de 75 298 euros.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée ordinaire des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance et par le gérant.

Fait à PARIS, Le 30/05/2025

陈翠

郭定云

Certifié conforme à l'original

Désignation de l'entreprise		19 MAI PRESSE										Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		18 RUE OLIVIER DE SERRES PARIS 75015 PARIS 15EME ARRONDISSEMENT											
SIRET		5 3 4 2 2 5 9 2 5 0 0 0 1 3											
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2							
								Exercice N clos le					
								31 12 2024					
ACTIF								Brut		Amortissements – Provisions		Net	
								1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	35 400		012			35 400				
		Autres *	014			016							
	Immobilisations corporelles *	028	21 279		030	18 108		3 171					
	Immobilisations financières * (1)	040	7 154		042			7 154					
	Total I (5)	044	63 833		048	18 108		45 726					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050			052							
		Marchandises *	060	332		062			332				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	540		066			540					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	33		070			33				
		Autres * (3)	072	57 546		074			57 546				
	Valeurs mobilières de placement	080			082								
	Disponibilités	084	23 384		086			23 384					
	Charges constatées d'avance *	092			094								
	Total II	096	81 835		098			81 835					
Total général (I + II)			110	145 669		112	18 108		127 561				
PASSIF								Exercice N		NET			
								1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120					1 500						
	Écarts de réévaluation	124											
	Réserve légale	126					150						
	Réserves réglementées *	130											
	Autres réserves	(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *		131			)	132				
	Report à nouveau	134					81 587						
	Résultat de l'exercice	136					(7 939)						
	Subventions d'investissement	137											
	Provisions réglementées	140											
	Total I	142					75 298						
Provisions pour risques et charges			Total II		154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156											
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164											
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166					15 108						
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169			)	172	9 079						
	Comptes courants d'associés	173					28 076						
	Autres dettes	175											
Produits constatés d'avance			174										
Total III			176			52 263							
Total général (I + II + III)			180			127 561							
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4) Dont dettes à plus d'un an	195							
	(2) Dont créances à plus d'un an	197			(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 123						
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL 19 MAI PRESSE		Néant ☐ *	
				Exercice N clos le			
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		31 12 2024	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209	210	13 365
	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
		Services *		217	218	37 006	
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
	Autres produits				230	787	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	51 158	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	4 009	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	571	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	35 813	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)		243	508	244	819	
	Rémunérations du personnel *				250	14 209	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	3 050	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254	626	
	Dotations aux provisions				256		
	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	59 097	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(7 939)	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) *		347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) *		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	(7 939)	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	7 939	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324		
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) *	249	)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
DEDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Dont divers	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU – TE (44 octies A)	987	342	
				JEI (44 sexies A)	989		
		ZRD (44 terdecies) *	127	ZRR (44 quinquies)	138		
		Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies) *	991	France Ruralités Revitalisation (FRR) – art.44 quinquies A *	181		
		ZFANG (44 quaterdecies) *	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
		BUD (44 sexdecies) *	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies) *	993		
		Créance due au titre du report en arrière du déficit			346	350	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641		
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2					352	354	7 939
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2					370	372	7 939

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Certifié conforme à l'original